

# déi Lénk

David Wagner  
Député



Luxembourg, le 7 février 2020

**Concerne : Demande de mise à l'ordre du jour d'une Question élargie relative à la gestion et l'affectation des biens mobiliers du groupe POST**

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir mettre à l'ordre du jour d'une prochaine séance plénière la question élargie suivante adressée à Monsieur le Ministre de l'Economie.

Depuis l'adoption de la réorganisation du réseau de vente de POST Luxembourg, la population s'émeut de la fermeture d'un grand nombre de bureaux de poste locaux, de leur relocalisation, voire du transfert de certaines de leurs activités vers une chaîne de supermarchés.

De plus, les interrogations autour de la future affectation du bâtiment historique de la poste au centre-ville de la capitale ont fait jusqu'à présent coulé beaucoup d'encre et ont même contribué à l'initiation d'une pétition.

Dès lors, je voudrais poser les questions suivantes :

- 1) Quel bilan de la réorganisation du groupe POST Monsieur le Ministre tire-t-il ?
- 2) Sur quelles justifications se basent les fermetures ou les délocalisations des bureaux de poste ? Ces fermetures et/ou délocalisations ont-elles fait l'objet de consultations des populations locales concernées ? Dans la négative, Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas que le groupe POST devrait inclure les populations concernées lors de tels changements qui touchent après tout un service public considérable ?
- 3) Monsieur le Ministre estime-t-il que les transferts de certaines activités postales vers une chaîne de supermarché privée concorde avec l'esprit de service public ?
- 4) Les réponses aux questions parlementaires que j'ai obtenues quant à la collaboration entre le groupe POST et le Fonds du Logement, voire les communes, soulèvent un certain nombre d'interrogations, notamment relatives à la stratégie de gestion et d'affectation de biens mobiliers publics. Monsieur le Ministre est-il en possession d'une stratégie relative à l'affectation des biens mobiliers du groupe POST et

envisage-t-il, si nécessaire, des modifications réglementaires ou législatives afin de remédier à de potentielles difficultés ?

- 5) Finalement, je voudrais savoir de Monsieur le Ministre s'il estime, à l'instar du Collège des bourgmestre et échevins de la ville de Luxembourg qu'une partie non négligeable de l'ancien bâtiment historique de la poste sis au dit Centre Hamilius devrait être reconvertie en services hôteliers ? Monsieur le Ministre n'estime-t-il pas que ce bâtiment pourrait être réservé aux citoyen.ne.s en palliant notamment au manque de locaux utilisables par la société civile ?

Avec mes salutations respectueuses,



David Wagner

Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff  
Service des séances plénières et  
secrétariat général  
Tél : 466.966.223  
Fax : 466.966.210  
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Marc Hansen  
Ministre aux Relations avec le Parlement  
Luxembourg

Luxembourg, le 10 février 2020

Objet : Question élargie n° 29 du 07.02.2020 de Monsieur le Député David Wagner - Gestion  
et affectation des biens immobiliers du groupe POST

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 85 du Règlement de la Chambre, j'ai l'honneur de vous communiquer  
ci-joint une question élargie adressée à Monsieur le Ministre de l'Économie.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés